

## GROUPE DES ÉLUS « PAVILLY DEMAIN »

### **Voilà Septembre qui sonne la fin des vacances et l'heure de la rentrée !**

Pavilly, contrairement à certaines communes proches, n'est pas affectée par la fermeture de classes en maternelle et élémentaire.

Cela permettra aux enseignants d'offrir aux élèves des conditions d'accueil favorables et propices à leur réussite, en espérant que les aides spécialisées ne seront pas réduites !

Les collégiens, eux, feront enfin leur dernière rentrée au collège Val St Denis, avant de pouvoir intégrer, après les vacances de février 2012, le nouveau collège réalisé et financé par le Département, offrant des conditions optimales spatiales, environnementales, et de travail.

De plus, dès septembre 2011, le collège de Pavilly participe en tant que site pilote à l'expérimentation des ENT (espace numérique de travail) mis en place par le Département et le Rectorat. Il s'agit d'un nouvel outil pédagogique créant via internet une plate-forme de ressources et de services en ligne (sites pédagogiques, cahier de textes, absences, bulletins..) pour les élèves, les parents et les équipes pédagogiques. Cela peut contribuer également à l'allègement des cartables, problème récurrent au collège et complète ainsi le dispositif du second jeu de livres instauré à l'initiative du Conseil Général.

Cependant, la situation globale des collèges en Seine-Maritime se détériore avec 731 élèves en plus et 67 postes d'enseignants perdus comme au niveau national, où l'on annonce pour l'enseignement secondaire : près de 80000 élèves de plus avec 4800 postes supprimés.

Pour assurer les cours strictement liés au programme, des collèges vont devoir supprimer tout ce qui relevait de projets d'aide ou de soutien aux élèves en difficulté.

« Tout ce qui est qualitatif est sacrifié. » déclare un principal.

Nous constatons là encore, les conséquences du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Qu'en est-il pour les étudiants confrontés au problème de logement, à leurs conditions d'existence selon les filières choisies ?

Le groupe d'opposition municipale vous souhaite, néanmoins, la meilleure rentrée possible.

Pascal Marchal, Président du Groupe  
Michèle Démares – Yannick Robichon  
Patrick Douillet – Daniel Rendu

## LES MEMBRES DE LA LISTE INDÉPENDANTE « PAVILLY-ÉNERGIE »

Les vacances sont terminées. Tout le monde a repris le chemin du travail. La rentrée des classes s'est encore une fois déroulée dans des conditions très difficiles dans de nombreuses communes. Cette année, les écoles de notre commune ont été épargnées par la politique de démantèlement de l'Education Nationale menée au plus haut niveau de l'Etat : suppression de postes, fermetures de classes, amputation des RASED... Heureusement, nous ne déplorons aucune fermeture de classe dans nos quatre écoles. Les élèves pavillais ont donc pu être normalement accueillis pour cette nouvelle année scolaire.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à nos deux nouvelles directrices : Mme Avenel à l'école maternelle André Marie et Melle Doucet à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie. Nous continuerons de mener avec elles une politique de rénovation et d'équipement de nos écoles afin que les élèves bénéficient de conditions d'accueil optimales.

Mais nous ne pouvons pas parler de la rentrée des classes en passant sous silence le transport scolaire. Bien que ce ne soit pas une compétence de la commune, on ne peut pas rester indifférent. Beaucoup de familles ont eu la très désagréable surprise de constater une augmentation de plus de 300% du coût du transport scolaire pour les collégiens et les lycéens. Le transport scolaire est financé par le Département. Comment peut-on expliquer une augmentation aussi disproportionnée ? Comment peut-on décentement facturer le coût du transport scolaire 130 € au lieu de 30 € pour un collégien ou un lycéen ? Et les familles dont plusieurs enfants utilisent le transport scolaire, comment vont-elles faire ?

Le Conseil Général aurait-il oublié que le pays traverse une crise économique des plus sévères ? Bien évidemment, il en rejette, par la voix de son président, la responsabilité sur l'Etat, expliquant que c'est le résultat de contraintes budgétaires imposées au Département, la conséquence de la réduction des dotations de l'Etat.

Il convient de rappeler que, malgré une baisse de 20% de ses recettes fiscales, l'Etat a maintenu le niveau de ses dotations aux collectivités. La situation financière du Département est inquiétante. Revenons quelques mois en arrière, pendant la campagne des élections cantonales, la réalité a été cachée aux habitants de Seine-Maritime. On a promis, par exemple, des clés USB pour les collégiens, des sièges bébé. Ces dispositifs ont été supprimés deux mois plus tard... Le Conseil général semble avoir changé ses priorités et incite les syndicats de transport scolaire ou les municipalités à prendre en charge ces dépenses qui lui incombent pourtant.

Devant le désarroi des familles et la complexité de la situation, la municipalité va étudier les diverses actions envisageables.

Pour la liste Pavilly Energie  
Stéphane Rémoussin